

# LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA Vallée du Rhône et de la Loire  
REPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

DES HAÏNES LE TEMPS EST PASSÉ

Mardi 6 Novembre 1894

**ABONNEMENTS :**  
LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÛNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE  
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÈRE..... 5 fr.  
Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.  
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 103  
MARDI 6 Novembre 1894 — Saint-Léonard  
— DEMAIN SAINT-ERNEST —

**ADMINISTRATION**, de 9 h. à 6 h. | Place des Terreaux, 7  
**RÉDACTION**, de 9 heures à minuit.  
ANNONCES COMMERCIALES, la ligne, 0.60 | RÉCLAMES, la ligne..... 1.50  
Prix divers pour les annonces électorales et Diètes.

## BULLETIN DU JOUR

Le gouvernement hova a définitivement rejeté l'ultimatum de la France.  
Les communications sont coupées entre Tananarive et Tamatave.

Au Palais-Bourbon, M. Burdeau s'est fait l'interprète des sentiments de condoléance unanimes du Parlement à l'occasion de la mort de l'empereur Alexandre III.

Au Luxembourg, c'est M. Chaillemet-Lacour qui s'est acquitté de ce devoir.

Les deux Chambres ont ensuite levé la séance en signe de deuil.

En raison des difficultés de présence que nous avons indiquées, il est probable que les Chambres françaises ne seront pas représentées aux obsèques du Czar.

Le mariage de l'empereur Nicolas II suivra de près les funérailles de son père.

Une bombe anarchiste a fait explosion à Hyde-Park. Les dégâts sont purement matériels.

Lire à la 3<sup>e</sup> page nos dépêches de la dernière heure.

## Lettre Parisienne

Paris, 4 novembre.

A MADAGASCAR. — ZOLA À ROMÉ.

Nicolas II, Madagascar, Zola, Dreyfus, le budget, voilà bien de motifs pour potiner et faire de la politique à haute dose !

L'expédition de Madagascar est décidée et la Chambre va être saisie de la demande de crédits à cet égard. Je crois savoir que le gouvernement fera des déclarations très explicites sur ses intentions, et de nature à ne pas alarmer la diplomatie d'Europe.

Le gouvernement dira qu'il ne vise aucune annexion, ni domination directe, mais il veut seulement et il peut, et il doit vouloir sauvegarder le droit de protectorat, tel qu'il est reconnu par l'acte de 1891. Ce n'est pas avec les cinquante hommes que le protectorat actuel accordé à la France que l'exercice de ce droit peut être assuré. Alors il faut nécessairement avoir à Tananarive un effectif de troupes qui puisse appuyer l'autorité du résident général.

Diplomatiquement, cela est très correct ; il faudra voir si, dans le fait, cela est possible et si les événements, n'amenent pas l'occupation effective de l'île.

Les Hovas résisteront, il n'y a pas de doute ; alors c'est la guerre, et on sait que les droits de la guerre n'ont pas de limites.

On ne peut même pas penser à établir à Madagascar un protectorat comme à Tunis où un bey décoratif existe, avec quelques ministres indigènes.

Si la reine de Madagascar résiste, elle devra être dépossédée, comme Behanzin au Dahomey, et la domination directe s'imposera.

C'est alors que pourront naître les difficultés avec l'Angleterre.

Celle-ci dira qu'elle a reconnu un protectorat, tel qu'il existait en 1891 ; mais que si une domination sans importance quelle forme, s'établissait à Madagascar, les conditions changeraient. Ce que les Anglais redoutent, c'est que l'île puisse devenir une base d'opérations maritimes, contre les Indes et une sorte de port d'arrêt sur la grande route des Indes.

C'est à peu près la question de Bizerte, vis à vis de l'Italie. Enfin, le gouvernement anglais prend-il les devants et établit-il à Mahé, dans les Seychelles, le centre d'une de ses escadres de la mer des Indes.

Les Seychelles sont un petit archipel dont les îles forment comme les éclaireurs de Madagascar ; elles en sont l'avant-garde vers Aden et Périm. De Mahé, les escadres anglaises surveilleront la flotte française de Madagascar et en guetteront les mouvements.

Quant au blocus de l'île, il est impossible. Madagascar a 1.600 kilomètres de côtes hérissées de rivières, de baies et de ports, il faudrait toutes les escadres françaises pour le rendre effectif, comme le veut le traité de Paris. On décrèterait un blocus nominal mais cela n'a pas d'importance car les armes y sont déjà et le commerce est nul.

Le vote des crédits ne fait pas doute à la Chambre ; il n'y aura pour voter contre que les voix socialistes et quelques uns des radicaux. On se demandera plutôt si les crédits proposés seront suffisants. On parle de 20.000 hommes et de 30 millions ; cela ne peut être qu'un début.

Vingt mille personnes pour occuper une île plus grande que la France, où il n'y a ni routes, ni ports, dans laquelle il faudra se frayer le chemin entre ravins et forêts, suffiront à peine pour assurer la marche et les défilés de la colonne. Quand même ils suffiraient, il faudrait avoir une réserve égale à la Réunion pour combler immédiatement les vides.

Il faut se préparer à des pertes cruelles, encore plus par la maladie que par

le feu. Le climat à Madagascar est très meurtrier jusqu'à trois jours de marche de la côte ; nos troupes y seront très éprouvées et il faudra remplacer immédiatement les malades.

Il faut donc compter sur l'immobilisation d'au moins quarante mille hommes. Les 30 millions ne paraissent pas non plus suffisants, quand on pense quelle nuée de porteurs il faudra avoir pour les services administratifs. Là-bas tout se porte à dos d'homme ; les munitions elles subsistent de vingt mille hommes comportent au moins un nombre égal de porteurs.

Voilà ce qu'on dira à la Chambre ; ce sera une grosse responsabilité pour le ministre de demander si peu quand on lui accorderait sans difficulté le nécessaire, car les souvenirs du Tonkin sont là.

Je vous ai écrit pourquoi, M. Zola ne sera pas reçu au Vatican. Cet accueil le met en mauvais posture à Rome, car il avait refusé les avances des libéraux, pour ne pas indisposer les cléricaux. Maintenant que ceux-ci lui ferment la porte sur le nez, il voudrait bien se retourner vers les libéraux ; mais ceux-là, à leur tour, ne veulent pas être des pis-aller. Zola se trouvera entre deux chaises, etc., etc. Le second volume de la trilogie ne sera documenté que comme un Boredeker quelconque.

Je crois cependant, que si on demande une audience au roi, il l'aura ; mais il ne la demandera pas.

UN PARISIEN.

## LA PROCHAINE CRISE

Sous ce titre, le Figaro publie un article très remarquable de M. Ernest Daudet. Nous en extrayons les passages suivants :

Élevé au pouvoir, par les voix des républicains conservateurs, M. Casimir-Perier se considère comme à un poste de défense et de combat qu'il n'est pas homme à livrer à l'ennemi. En eût-il la tentation qu'il en serait empêché par les influences qui s'exercent autour de lui, celle de sa vénérable mère surtout. Dans ces vieilles familles françaises, où la longue pratique des affaires politiques par les chefs de générations qui se succèdent à ce des tranchées, la mère en est restée la gardienne vigilante.

A ce titre, toute puissante est l'action de M. Casimir-Perier sur son fils. C'est elle qui l'a détourné de l'expédition de Madagascar qu'il voulait pas. Elle a empêché au besoin de n'y point mettre les pieds ; mais on peut être sûr que, si on ne s'inspirait que de lui-même, il ne le y mettrait pas.

C'est par d'autres moyens qu'il s'efforcera de conquérir la popularité, cette popularité que, par la presse et par l'image, les attaques commencent et les railleries grossissent, ceux dont son action a déjoué les plans s'efforcent de détourner de lui, avec l'espoir, ne connaissant ni son courage, ni sa patience, ni l'énergie de sa confiance dans le bon sens et la justice de ses intentions. En aucun cas il ne fera appeler M. Bourgeois pour lui confier le pouvoir.

Pour des motifs très différents de l'état de santé de M. Burdeau, il ne pourra davantage recourir à ce dernier, si haute que soit l'idée qu'il se fait de ses talents. C'est alors que, fatalement, le choix de M. Waldeck-Rousseau s'imposera.

## Les Relations Franco-Italiennes

À la suite des grandes réunions qui viennent de se tenir à Bari et dont nous avons parlé à propos des déclarations de M. Rouvier sur les vœux italiens, M. Boggianno, président de la Chambre italienne, a procédé à la création d'une commission nationale pour la reprise des relations commerciales avec la France.

Elle se composera des représentants des dix principales Chambres de commerce de l'Italie, des fédérations et sociétés industrielles, des sociétés de viticulture, de l'association des industries soyeuses, de deux représentants du conseil supérieur de l'industrie et du commerce, de deux représentants des grands établissements onologiques méridionaux, de dix représentants du Parlement et de dix membres du comité franco-italien.

## LE CAS DE M. MIRMAN

Un rédacteur du Figaro est allé demander au député de Reims quelle attitude il compte prendre à la suite du vote de la Chambre :

— Vous voilà soldat. Que ferez-vous ?  
— Mais j'espère bien que, du moment où on m'oblige à remplir mon devoir de soldat, on ne me jetera point le tour de me mettre dans les bureaux. Je tiens à porter le fusil, comme les camarades. Je serai, parait-il, incorporé dans le 29 chasseurs à pied, à Vincennes. Vous ne pouvez solliciter aucun poste à côté. Je tiens absolument à faire l'exercice et à monter la garde.

— On dirait que vous commencez à mordre au métier militaire ?  
— Mais j'espère bien que, du moment où on m'oblige à remplir mon devoir de soldat, on ne me jetera point le tour de me mettre dans les bureaux. Je tiens à porter le fusil, comme les camarades. Je serai, parait-il, incorporé dans le 29 chasseurs à pied, à Vincennes. Vous ne pouvez solliciter aucun poste à côté. Je tiens absolument à faire l'exercice et à monter la garde.

— On dirait que vous commencez à mordre au métier militaire ?  
— Mais j'espère bien que, du moment où on m'oblige à remplir mon devoir de soldat, on ne me jetera point le tour de me mettre dans les bureaux. Je tiens à porter le fusil, comme les camarades. Je serai, parait-il, incorporé dans le 29 chasseurs à pied, à Vincennes. Vous ne pouvez solliciter aucun poste à côté. Je tiens absolument à faire l'exercice et à monter la garde.

— On dirait que vous commencez à mordre au métier militaire ?  
— Mais j'espère bien que, du moment où on m'oblige à remplir mon devoir de soldat, on ne me jetera point le tour de me mettre dans les bureaux. Je tiens à porter le fusil, comme les camarades. Je serai, parait-il, incorporé dans le 29 chasseurs à pied, à Vincennes. Vous ne pouvez solliciter aucun poste à côté. Je tiens absolument à faire l'exercice et à monter la garde.

## L'EXPÉDITION PROCHAINE

« C'est la guerre », avons-nous dit avant-hier, en recevant la nouvelle du dédaigneux silence opposé par le gouvernement hova à l'ultimatum français et du départ de M. Le Myre de Vilers pour redescendre à Tamatave. C'est la guerre, et peut-être n'est-il pas sans intérêt d'expliquer à nos lecteurs pourquoi cette guerre lointaine excite en nous de si vives appréhensions.

Il ne faudrait jamais oublier, quand on parle des hovas, qu'il ne s'agit de rien de comparable à un peuple et à un gouvernement européen. Ce qui peut le mieux donner une idée de ce que représente aujourd'hui Madagascar c'est ce qu'était la Gaule à l'époque de César : une multitude de peuplades divisées, hostiles entre elles, puis dans les montagnes de l'intérieur, dans l'Auvergne malgache, une tribu plus nombreuse, un peu mieux organisée que les autres, douée, d'un certain esprit militaire et, surtout, désireuse d'étendre sa puissance en mettant, peu à peu, la main sur les tribus voisines qui la détestent et s'allient toujours avec nous comme les fidèles Eduens se sont alliés avec les Romains.

L'armée malgache est une plaisanterie. Elle se compose de quelques milliers de pauvres diables raccourcis de force, mal vêtus, mal nourris, mal payés, insuffisamment armés, peu familiarisés avec les fusils perfectionnés dont on les a munis, sans discipline et surtout sans aucun goût pour le métier des armes. Elle ne peut compter que comme guerrière ; pour les surprises nocturnes, pour les embuscades dans les forêts et les marécages.

La véritable armée hova, c'est la nature même du pays, son inaccessibilité à peu près absolue.

Qu'on se figure une barrière de montagnes, quelque chose comme les Alpes avant qu'on y eût ouvert aucune route, tracé aucun chemin, mais les Alpes sous un soleil de plomb fondu alternant avec des pluies d'une violence dont rien, dans nos heureux climats, ne peut donner une idée ; des Alpes couvertes d'une végétation folle, d'impenetrables forêts, sous l'humide couvert desquelles des fièvres, qui ne pardonnent pas, guettent l'Européen au passage.

Madagascar, dans son ensemble, est formée par une ride de l'écorce terrestre qui a soulevé en manière d'escarpement gigantesque les profondeurs de l'Océan Indien jusqu'à deux mille mètres d'altitude et, mettant au jour les terrains primitifs, les a dressés comme une haute falaise, par ressauts successifs de cinq à six cents mètres pour porter le plateau de l'Émyrne.

Les vapeurs chaudes et pesantes que les vents alizés ramassent et promènent sur toute la surface de l'Océan indien, viennent buter contre cette muraille de rochers et rencontrent, en s'élevant sur ses flancs, des couches plus froides qui les condensent en précipitations aqueuses d'une abondance inouïe. De l'autre côté du plateau, le sol s'abaisse en pente très douce vers le canal de Mozambique. Là, les vents humides ne parviennent plus ; il ne pleut presque jamais. C'est le désert aride et brûlant dans toute son horreur.

Au pied de l'escarpement oriental, les plaines d'alluvions ont entraîné du haut des montagnes désagrégées des masses énormes de sables et de boues qui, ont formé dans la mer des sortes de cordons littoraux analogues à ceux qui enserrnent les étangs du Languedoc vers Cette, Agde et Narbonne.

En dedans de ces alluvions, gisent des séries de lagunes ou vastes marécages, peuplés de caïmans, sans cesse inondés par les crues des torrents, aussi difficiles que pernicieux à franchir pour l'Européen.

C'est ainsi qu'est faite toute la côte orientale. Une fois cette margelle de boue traversée, il faut aborder l'escarpement des escarpements qui supportent le plateau. Les forêts sont profondes et le sentier à peine tracé dévale sur une terre savonneuse et glissante au fond d'invasissables précipices, pour remonter sur l'autre bord des pentes vertigineuses.

double ; les pentes sont douces et l'on peut remonter la vallée de la Betsiboka et de l'Ilkopa. Mais on traverse une région déserte, aride, qui ne fournira aucune ressource au corps expéditionnaire. Il faudra tout porter.

Comment peut-on effectuer les transports ?  
La grande île ne nourrit, en fait d'animaux de taille, que le zébu ou bœuf à boss. Cet animal demi-sauvage, se dresse difficilement au bât et son apprentissage, dans tous les cas, est long. Il ne faut pas penser à faire venir des chevaux ou des mules de France, des Mascareignes ou du Cap et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'aucun véhicule n'est possible, vu l'absence complète de routes et de chemins ; la seconde, c'est que ces animaux ne peuvent pas vivre à Madagascar. Ils sont en effet tout de suite envahis par une sorte de tique microscopique qu'on appelle *carapate* ; elle se loge entre cuir et chair, les suce et les épuise en peu de jours et rien ne peut pratiquement les en débarrasser. Ajoutez à cela que la flore malgache contient un grand nombre de plantes qui empoisonnent ces animaux et que les accidents de ce genre sont continuels.

Tous les transports se font à dos d'homme. Mais pour exécuter un corps expéditionnaire de 10.000 hommes dans un parcours de trois cents kilomètres au moins, c'est-à-dire vingt jours de marche, au minimum, sans compter les arrêts dus aux escarmouches, les marches et les contre-marches, pour porter les munitions, les vivres et le matériel indispensables, il faudrait compter au bas mot 40.000 hommes, d'autant plus que ces porteurs devront porter non seulement les vivres militaires, mais leurs propres vivres à eux. Tous ceux qui connaissent Madagascar estiment qu'il est matériellement impossible de réunir actuellement sur la côte une pareille équipe de porteurs, même en supposant que l'expédition ne commence qu'avec l'hiver austral, après la saison des pluies, c'est-à-dire en mai prochain.

Il y a bien un moyen, c'est celui dont les Anglais nous ont donné l'exemple en Abyssinie et qui, seul, leur a permis d'avoir raison du Négus Théodoras. Il faudrait faire venir du Cambodge quelques centaines d'éléphants et leur remettre tout le service des transports. Mais la sainte routine des bureaux ministériels, maîtres après Dieu en toute chose, admettra-t-elle qu'on puisse revenir ainsi aux traditions des Pyrrhus et des Annibal ?

C'est fort douteux. Sans éléphants, la première question qui se pose, celle des approvisionnements et des transports, paraît donc à peu près insoluble.

À cela, joignez les maladies ; les fièvres terribles de ces parages qui abattent un homme, comme la cognée un chêne, qui lui ôtent toute énergie et tout courage.

Et ces fièvres ne sont pas comme celles d'Algérie. Rien n'y fait, aucune précaution, aucun moyen prophylactique n'en peuvent préserver. La fièvre seule met l'homme hors de leurs atteintes, la fièvre dans les grandes altitudes. Lors de l'expédition de 1883, on avait établi des hôpitaux sur des transports mouillés à deux kilomètres de la côte, presque en pleine mer. L'intoxication paludéenne y sévissait comme à terre et l'air vivifiant des hautes montagnes de Bourbon parvenait seul à rendre un peu de sang aux malades livides, chlorotiques, épuisés.

Toute la colonie française a quitté Tananarive à pied, par la route de l'Ouest, qui aboutit à Majunga, tandis que M. Le Myre de Vilers est redescendu, le dernier, sur Tamatave, avec l'interprète Berthier et M. Courtaudon, inspecteur du télégraphe, chargé d'emporter en passant, les appareils télégraphiques, pour empêcher les Hovas de s'en servir contre nous.

Voilà donc tout l'intérieur de cette île immense abandonnée de la civilisation et replongée, comme à l'époque, où Flacourt et ses marins y plantèrent, pour la première fois, le drapeau fleurdelisé, aux ténèbres de la barbarie sauvage et cruelle.

La France s'est chargée d'y porter la lumière. A quel prix le pourra-t-elle faire aujourd'hui ?

V. de Gama.

Nous publierons demain un article de notre collaborateur M. WEHRUNG sur le marché français et les fonds russes.

## Service télégraphique

### LA GUERRE A Madagascar

Un télégramme daté de Zanzibar apporte de graves nouvelles sur Madagascar.

A l'ultimatum signifié au gouvernement hova, le premier ministre a répondu qu'il ne se soumettrait qu'à la force.

Les communications télégraphiques sont coupées entre Tananarive et Tamatave.

Comme on le voit, les négociations sont définitivement rompues entre la France et le gouvernement hova.

Ainsi que nous l'avions fait prévoir dès le premier jour, c'est la guerre !

## CHAMBRE

PRÉSIDENCE DE M. BURDEAU

La séance est ouverte à 2 heures.

### LA MORT DU CZAR

Après avoir lu une lettre du président du conseil annonçant au Parlement la mort d'Alexandre III, le président prend la parole en ces termes :

Je suis certain, mes chers collègues, de traduire la pensée de la Chambre, en déclarant que le gouvernement a été auprès de la famille impériale et du peuple russe, le fidèle interprète de vos sentiments. Le coup qui frappe si cruellement une nation amie ne pouvait avoir nulle part un écho plus profond, que dans cette assemblée où viennent se représenter les émotions de la France entière.

C'est, en effet, de l'âme même des deux nations que jaillit cette sympathie mutuelle, dont les manifestations ont, à plusieurs reprises déjà, frappé le monde, et que les tristesses, partagées autant que les joies et les fêtes communes, n'ont cessé d'alimenter.

En apportant aujourd'hui au cortège de deuil que mènent le gouvernement et le peuple de Russie, le concours de nos regrets et de notre douleur, nous ne faisons que continuer cette tradition et affirmer un sentiment qui est celui de la Nation toute entière.

La mémoire de l'empereur Alexandre III, associée pour nous à d'inoubliables souvenirs, vivra dans le cœur de la France comme dans celui de la Russie ; elle formera l'un des plus solides anneaux de cette chaîne fraternelle qui s'établit entre les deux nations pour leur bien commun et pour la paix du monde.

Votre président sait d'avance qu'il obéit à votre volonté unanime en vous proposant de lever la séance en signe de deuil.

Ce discours a été unanimement applaudi et la séance levée en signe de deuil à 2 h. 1/2. Séance demain.

## SÉNAT

PRÉSIDENCE DE M. CHAILLEMET-LACOUR

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chaillemet-Lacour, président du Sénat, a tenu à presider la séance.

### LA MORT DU CZAR

Le président donne lecture de la lettre ministérielle qui annonce au Parlement la mort d'Alexandre III ; puis il prononce un discours dans lequel il se fait l'écho des sentiments du Sénat vis-à-vis de la famille impériale de Russie, si cruellement frappée.

Il rappelle l'attitude du czar défunt dans la politique européenne, il explique comment c'est lui qui a conservé le calme, la paix dont bénéficient aujourd'hui les nations du continent.

S'occupant ensuite des réformes accomplies par Alexandre dans ses États, il explique les transformations qu'il a gouverné, sage et prudent en Russie, où le czar a su conquérir une popularité inconnue des souverains depuis le czar Pierre.

Enfin, après avoir rappelé les manifestations dont notre pays a spontanément pris l'initiative, manifestation de sincère et douloureuse sympathie, M. Chaillemet-Lacour termine ainsi :

« Nous adressons à son jeune héritier, l'empereur Nicolas II, appelé à recueillir un si lourd héritage, nos vœux pour que la sagesse le conduise, et que son règne soit en tout digne de celui qui vient de se terminer au milieu de l'émotion universelle. »

Le Sénat lève sa séance en signe de deuil, après avoir chaleureusement applaudi son président.  
Séance demain.

## Autour du Parlement

LA COMMISSION DE L'ARMÉE

La Commission de l'armée a décidé, à l'unanimité moins trois voix, que la mesure par laquelle le ministre de la guerre renvoyait par anticipation 12.000 hommes des classes 1891 et 1892, était illégale, et qu'une démarche serait faite auprès de lui pour lui faire annuler sa circulaire.

M. Le Hérisse doit, dans le cas de non-annulation, interpellé devant la Chambre.

## LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

Un groupe de députés socialistes, à la tête desquels se trouve M. Vaillant, a déposé une proposition tendant à obtenir la création d'un ministère du travail et une autre demandant la journée de huit heures et la fixation d'un minimum de salaire pour tous les employés de l'État.

LES INONDÉS DU NORD  
Plusieurs députés du Pas-de-Calais ont déposé une demande de crédit de trois millions pour venir en aide aux inondés.  
M. Vigné a annoncé qu'il poserait une question au ministre de l'Agriculture sur la baisse des blés.

## LA MORT DU CZAR

Paris, 5 novembre.

### LA FRANCE AUX OBSÈQUES

À la suite d'un échange de vues entre le gouvernement et l'ambassadeur de Russie, il est probable que les Chambres ne se feront pas représenter aux obsèques d'Alexandre III.

On remarquera, en effet, qu'aucune motion en ce sens n'a été présentée aujourd'hui à la séance.

Voici ce que dit, à ce sujet, notre confrère les Débats.  
« La Chambre n'a pas qualité pour se faire représenter à l'étranger dans une cérémonie publique ; si elle le faisait, elle mettrait ses honneurs dans un grand embarras, car ils ne sauraient vraiment pas où se placer. Au-delà des frontières, la Chambre ne peut être représentée que par son gouvernement ; il a pour cela des ambassadeurs. »

### RÉPONSES DE LA CHAMBRE

Le président de la République a reçu la dépêche suivante de Sa Majesté l'impératrice de Russie :

Livadia, 4 novembre.

Président de la République Française, Paris.

Je tiens à vous remercier personnellement pour la vive et cordiale sympathie que vous m'avez témoignée dans ma cruelle douleur.

### LES COMBATTANTS DE 1870-71

La Fédération des combattants de 1870-71 a fait parvenir à Sa Majesté l'impératrice de Russie, par l'entremise du baron de Mohrenheim, un télégramme de condoléances.

### L'AMBASSADEUR DE RUSSIE

On dit que M. de Mohrenheim assistera aux obsèques du czar Alexandre III.

L'ambassadeur a répondu à la lettre du président du Sénat, par la lettre suivante :

C'est avec le plus vif sentiment de gratitude que j'ai reçu le témoignage de sympathie et de condoléances que vous avez bien voulu m'adresser en date d'hier et que je me suis fait le devoir de lui transmettre au baron de Mohrenheim, en vous priant d'agréer tous mes meilleurs vœux de rétablissement, veuillez me permettre de joindre l'assurance de ma haute considération.

### LA COLONIE RUSSE

La plupart des personnages de la haute colonie russe à Paris, qui ont assisté aux deux cérémonies religieuses célébrées à la chapelle de la rue Daru, l'une pour le repos de l'âme d'Alexandre III et l'autre en raison de l'avènement au trône du czar-witch, se préparent à se rendre à Saint-Petersbourg pour les obsèques.

La princesse Yourievski partira pour la Russie mardi soir avec ses deux filles, les princesses Olga et Catherine.

### LE CZAR A ÉTÉ EMPOISONNÉ

Revenant sur un bruit dont le premier, dans la presse française, le *Nouvel Lyon* s'est fait l'écho, le *Daily Chronicle* (Agence Havas) signale l'avis du prince nihiliste Allisoff, qui habite Lugano et qui prétend affirmer que l'empereur Alexandre III est mort empoisonné.

Toute la dynastie des Romanoff, ajoute le prince nihiliste, est appelée à périr de même.

### LE CERCUEIL DU CZAR

Le cercueil de l'empereur, envoyé à Livadia, est en bois de chêne et convert entièrement d'or martelé, orné de l'écusson de l'empire en or massif rattaché au cercueil par des bandes d'or.

Les supports du cercueil représentent des pattes de lion entremêlées, en or.

L'intérieur est en cuivre, il est recouvert d'une étoffe de soie blanche et capitonné.

Le drap mortuaire est en brocart d'or avec bordure d'hermine.

Le catafalque est aussi recouvert d'une étoffe de brocart d'or.

### APRÈS LES OBSÈQUES

On assure que le général baron de Freedrieks, grand-croix de l'empereur défunt, cousin du général baron de Freedrieks, agent militaire de Russie en France, sera nommé grand-amiral de la Cour impériale, en remplacement du comte Vorontsoff-Dachkoff.

On parle également de grands changements qui auront lieu après les obsèques de l'empereur.

On assure que la plupart des ministres et des hauts fonctionnaires seront remplacés par des personnes qui ont la confiance du nouvel empereur.

### NICOLAS II ET LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 5 novembre.

Le *Daily Chronicle* (dépêche de Saint-Petersbourg) dit que, suivant les avis divers émis au sujet de la politique intérieure que le nouveau czar se propose de suivre, on croit généralement qu'il y aura des modifications assez sensibles ; mais ces modifications seront faites graduellement.

En ce qui concerne la politique extérieure, Nicolas II suivra l'exemple de son père, tout en se rapprochant peut-être un peu plus de l'Angleterre et de l'Allemagne.



3<sup>e</sup> EDITION

Chronique Régionale

RHONE

Condrieu. — Découverte d'un cadavre. — Dimanche matin, il a été retiré du Rhône, au lieu dit de Port de Condrieu, le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une trentaine d'années.

Belleville. — Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira, aujourd'hui mardi, à 8 heures du soir en séance publique.

Givors. — L'Union instrumentale. — Dimanche, l'Union instrumentale de Givors faisait sa sortie annuelle à l'occasion du départ des conscrits faisant partie de la société.

St-Etienne. — La Mine aux Mineurs. — L'Assemblée générale de la Mine aux Mineurs a eu lieu dimanche matin.

Loire. — Saint-Etienne. — La Mine aux Mineurs. — L'Assemblée générale de la Mine aux Mineurs a eu lieu dimanche matin.

Montbrison. — Chambre des avoués. — La Chambre des avoués près le tribunal de Montbrison, est ainsi composée pour l'année judiciaire 1894-1895 :

Rive-de-Gier. — La grève des carriers. — Le nommé Duport, scierie à l'usine Richarme, a été inculpé et arrêté de nuit dans la nuit de dimanche par le gendarme François Franco, âgé de 21 ans.

ISERE. — Acte de probité. — Un bracelet en or d'une valeur de cent cinquante francs environ, a été trouvé, route de Lyon, par un sieur Dumaire Pierre, marchand ambulancier, qui s'est empressé de le déposer au bureau de police.

Cadavre retiré du Rhône. — Dimanche à 4 heures de l'après-midi, il a été retiré des eaux du Rhône, en face d'Estressin, le cadavre d'un homme paraissant âgé d'environ 50 ans.

Voici son signalement : Cheveux blancs, visage plein, moustache brune, toute la barbe grisonnante, taille d'environ 1 m. 68. Vêtements : chapeau noir, gilet bleu, chemise, coton rayé blanc, cravate, bottines à élastiques.

Comme il n'avait sur lui aucune pièce justifiant son identité, il a été transporté à la morgue par les soins de M. Boy, commissaire central.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 5 novembre 1894. — Cote : courant 47.25 à 47.50, déc. 47.50 à 47.75, 4 premiers 47.75 à 48.00, 4 de mars 47.50 à 47.75. Tendances soutenue.

Budget des Dépenses d'un Canot AU SIECLE DERNIER

En furetant dans la Bibliothèque Coste, qui se trouve déposée à la grande Bibliothèque de la Ville, il nous est tombé sous la main un petit opuscule, de 70 pages environ, qui a pour titre :

BOURSE DU BOULEVARD

Table with 2 columns: Item (e.g., Charbon de bois, Légumes, Impôts) and Price/Value.

BOURSE DE PARIS du 5 novembre 1894

Table with 4 columns: Valeurs à terme, Valeurs d'Etat, Valeurs étrangères, Valeurs diverses.

APRES BOURSE

Table with 2 columns: Valeurs à terme, Valeurs d'Etat.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Le marché est hésitant au début, mais la bonne tenue des Bourses étrangères ne tarde pas à lui rendre l'activité.

LE MORT DU CZAR

Paris, 5 novembre. Les funérailles de l'empereur Nicolas II ont eu lieu à Saint-Petersbourg.

LES FUNERAILLES

Une dépêche de Saint-Petersbourg nous annonce que les funérailles du czar n'auront pas lieu avant trois semaines.

UN TELEGRAMME DU GRAND-DUC ALEXIS

En réponse au télégramme qu'il lui a adressé au nom de la marine française, le ministre de la marine a reçu du grand-duc Alexis le télégramme suivant :

LES MUSIQUES MILITAIRES

Le conseil d'Etat a levé son audience en signe de deuil.

LE ROI CHRISTIAN DE DANEMARK

Le roi est toujours décidé à assister en personne aux funérailles de l'empereur, mais, à cause de son grand âge, il a préféré, à la dernière heure, de se faire accompagner de deux aides-de-camp.

BOURSE DE LYON du 5 novembre 1894

Table with 4 columns: Fonds d'Etat, Valeurs au comptant, Valeurs diverses, Valeurs en banque.

BOURSE DE LYON

Table with 4 columns: Fonds d'Etat, Valeurs au comptant, Valeurs diverses, Valeurs en banque.

Un deuxième Dreyfus

Paris, 5 novembre. Les agents de la sûreté ont mis la main hier sur un nommé Albert Dreyfus, dit André, courtier en bijouterie, demeurant 17, rue de l'Ecluse, qui était recherché depuis longtemps.

Notre ambassadeur en Espagne

Madrid, 5 novembre. La réception de M. le marquis de Reversaux, ambassadeur de France, par la reine régente, a eu lieu avec le cérémonial d'usage dans la salle du trône, en présence des ministres.

Autriche et Italie

Rome, 5 novembre. On commente beaucoup dans les cercles politiques le voyage du comte Nigra, ambassadeur d'Italie à Vienne, qui est arrivé récemment à Rome.

Conseil de guerre de Lyon

Dans sa séance du 3 novembre, le conseil a, sous la présidence de M. Poncet, colonel du 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie, prononcé les condamnations suivantes :

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Conseil de guerre de Lyon. — Dans sa séance du 3 novembre, le conseil a, sous la présidence de M. Poncet, colonel du 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie, prononcé les condamnations suivantes :

JURISPRUDENCE

Prescriptions des taxes municipales. — Est applicable aux taxes municipales perçues suivant les formes établies pour le recouvrement des contributions directes, l'article 19 de la loi du 31 mars 1877.

RENSEIGNEMENTS DONNES PAR UN CONCESSIONNAIRE

Le concessionnaire de la concession n'est pas le préposé du propriétaire pour fournir des renseignements aux négociants qui traitent avec les locataires.

SPECTACLES ET CONCERTS

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 3 heures à 4 heures, Place Bellecour, concert par le 9<sup>e</sup> régiment de ligne.

GRAND-THEATRE. — Aujourd'hui mardi, 6 novembre, La Juive, grand opéra en 5 actes paroles de Scribe, musique d'Halévy.

THEATRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui, comédie en 5 actes, de Beaumarchais. Coquelicot, remplira le rôle de Figaro.

NOUVEAU GIGNON. — 8 rue Paul-Bert. — Tous les soirs, spectacle varié. Dimanches et fêtes, matinées.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie.

ELDORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

CHAT NOIR. — 65, rue de l'Hôtel de Ville. — Tous les soirs, à 8 h 1/2, audition des artistes amateurs de Montmartre, ombres parisiennes.

COURRIER DES THEATRES

Grand-Théâtre. — Den ai mercredi 7 novembre. — Mireille, opéra en 3 actes, 4 tableaux. Tiré du poème de F. Mistral, par M. J. Carré.

Chat Noir. — Rappel que le Chat Noir, n'est pas l'imitateur, car personne n'ignore sa suprématie en son genre ; ses chansonniers ont une réputation bien établie, qui n'est plus à faire. Aussi s'empresse-t-on de venir les applaudir chaque soir en leur joyeux cabaret, le rendez-vous le plus charmant qui se puisse rencontrer. La soirée n'y est qu'un long éclat de rire.

Casino des Arts. — Deux débuts hier, au Casino des Arts. M. Guillet a eu la main heureuse en engageant les Mosely. Ce sont des acrobates d'une force exceptionnelle et d'une merveilleuse adresse.

Scala-Boffes. — La large part faite sur le programme de la Scala, au Vaudeville et à la comédie, explique le succès de cet établissement.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Plusieurs journaux assurent que la Chine demanderait la paix par l'intermédiaire des puissances favorables.

COURRIER MARITIME

Le Melbourne venant de Chine, a quitté Aden hier lundi, à 2 heures du matin.

La Bourgogne est arrivée à New-York avant-hier, dimanche, à 2 heures du matin.

Le Médoo a quitté Rio-de-Janeiro samedi, 3 courant, en partance pour la Corogne et Bordeaux.

Le Polynésie, venant de la Nouvelle-Calédonie, a quitté Albany hier, lundi, à 5 heures du soir.

La Touraine est arrivée au Havre dimanche, 4 novembre, à huit heures du matin.

La Guadiana, des Messageries Maritimes, venant de la côte d'Anatolie et de Constantinople, avec 16 passagers et 1.590 tonnes de marchandises diverses, est arrivé dimanche soir à Marseille.

BIBLIOPHAGIE

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse ? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le Courrier de la Presse, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, à Paris, par M. Gallois, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Conseil de guerre de Lyon. — Dans sa séance du 3 novembre, le conseil a, sous la présidence de M. Poncet, colonel du 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie, prononcé les condamnations suivantes :

Rebè, résident du recrutement d'Auxonne, accusé d'insoumission, à un mois d'emprisonnement.

Pavet, réserviste du recrutement de Lyon, accusé d'insoumission, à un mois d'emprisonnement.

Ministère public : M. le lieutenant Montcel, substitut.

Défenseur : M<sup>e</sup> de Lagrevol, avocat.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Bilboche. — La soirée mensuelle aura lieu mardi 6 novembre, à huit heures et demie dans le local habituel, rue Bât-d'Argent, 8 et rue Mulet, 7.

Touring-Club de France (alliance des touristes-cyclistes). — Réunion générale de la section lyonnaise, le mercredi 7 courant, Brasserie des Concerts, rue Victor-Hugo, 1, à 8 heures 1/2 du soir.

Chambre de commerce de Lyon. — Une nouvelle adjudication pour la fourniture des effets d'habillement, de coiffure et d'équipement nécessaires aux agents des brigades des douanes de France et d'Algérie aura lieu à la direction générale des douanes (Ministère des Finances), le 29 novembre, à 10 heures du matin.

Un exemplaire des cahiers des charges est tenu à la disposition des intéressés au secrétariat de la C.ambre de commerce.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1875. — Le tirage n° 100 sur les opérations du tirage de obligations Ville de Paris 1875.

Le numéro 492,159 gagne 100,000 francs. Le numéro 126,149 gagne 50,000 francs. Les numéros 490,374, 128,753, 184,200 gagnent 10,000 francs.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Bourse active et en bonne tendance : servons-nous de l'expression, peu il est de rue de dire que la tendance est bonne, quand les cours montent. Sur certains compartiments de la cote notamment, la clôture a été beaucoup plus fournie que le début.

Rien n'a été fait par les acheteurs, ni le prix un peu plus élevé des reports, ni l'expédition imminente de Madagascar, ni aucun des points qui sembleraient devoir retenir l'attention.

Le Crédit Lyonnais accente ses dispositions favorables. Des demandes ininterrompues le font passer de 743,75 à 758,75. On recherche les primes de 758,75 et de 775,25 au 15 de 775,25 à 775,50 francs. Comme toujours, les explications que l'on donne du mouvement sont multiples et contradictoires.

La Caisse d'épargne, si elle est habituellement, a enregistré des transactions beaucoup plus considérables que de coutume, la volée à 585,50 en route vers le pair. Il ne faut pas oublier que le marché de Vienne est très chauffé en ce moment et qu'on y attend la dernière liquidation des reports variant de 8,50 à 9 pour cent.

Nord Espagne très ferme à 130. Saragosse, 171,25.

Rien de saillant sur le marché des obligations. Les lombards anciennes à 339,50, les nouvelles à 334,50.

Gaz 960. Tramways 855. Tramways de Clermont 565. Obligations 425,50 nominal.

Le Crédit Lyonnais accente ses dispositions favorables. Des demandes ininterrompues le font passer de 743,75 à 758,75. On recherche les primes de 758,75 et de 775,25 au 15 de 775,25 à 775,50 francs.

En allant à la Scala, on est sûr de passer très agréablement le soir.

Incessamment, M. Belliard, au Théâtre des Célestins.

Nos anciens artistes. — M. Ansaldo, notre ancien chef d'orchestre, a remporté un véritable succès pour ses débuts dans les Huguenots et Guillaume Tell, à Nantes.

Les Chouans. — Les Chouans, le drame de P. Berton, récemment représenté à Lyon, a été donné avec grand succès à Rouen.

La saison Wagnerienne. — Le Théâtre-Royal de Munich publie le programme de la saison wagnerienne pour août et septembre 1895.

Pour que l'épreuve soit complète, on jouera l'opéra-comique en deux actes, Les Fiancés de Pélerin, qui fut joué en 1832-33 et représenté pour la première fois à Maugey le 29 mars 1836.

En deux séries de chacune douze représentations, on représentera donc : les Fiers, la Pièce de Peau, le Maître et l'Apprenti, le Tasse, le Tour du monde, le Tour du monde, le Tour du monde, le Tour du monde.

« Marion » à Bologne. — La centième sur les sœurs italiennes de Marion, de M. J. Massenet a été célébrée cette semaine à Bologne, au milieu d'un grand enthousiasme.

M. Cossira à Bruxelles. — La Monnaie vient de donner avec succès Samson et Dalila. M. Cossira a été tout à fait remarquable.

Pietro Micca. — Un fait unique dans son genre vient de se passer à Trieste : la police locale a interdit, pour des motifs d'ordre public, les représentations d'un ballet, Pietro Micca, qui devaient être données au Politeama-Theater.

Pietro Micca, qui donnait son nom au ballet, dans le local habituel, rue Bât-d'Argent, 8 et rue Mulet, 7.

Le monument de Chopin. — La Société de musique de Varsovie a procédé, dimanche, à l'inauguration du monument de Chopin. Il est situé sur la place publique de Zelazowa-Wola. Le célèbre compositeur est né dans ce village en 1810 et est mort à Paris en 1849.

NEW-YORK

Argent en barre (l'once). — 61 cents 3/8

CHANGES ORIENTAUX

En sterling. — Shanghai (taël) 4 mois de vue. 2/10 3/4

CONDITION DES SOIES

Table with 2 columns: Nombre Soies, Poids.

Naissances

Premier arrondissement. — Jean-Baptiste Jacques, m., rue du Commerce, 10. — Pierre-Louis, f., rue Poutou, 10. — Laurent Marie, f., rue Farines, 2. — Villet Jean, m., rue Vieille-Monnaie, 18. — Grand François, m., rue Rivet, 15. — Gignoux Marie, f., rue Constantine, 9. — Clément Marie, f., cours de Metz, 8.

Deuxième arrondissement. — Veyrat Victor, m., place Célestins, 10. — Pavot Caroline, f., rue St-Joseph, 56. — Chaumont Antoine, m., rue Gilbert, 2. — Guéhen Marie, f., rue Seimilid, 19. — Meyer Robert, m., cours Lafayette, 124.

Troisième arrondissement. — Doublert Appe, f., rue du Bon-Pasteur, 28. — Fayard Etie, m., rue Diderot, 17. — Roussillon Augustine, f., rue Gignoux, 17. — Gignoux Marie, m., rue de Crimée, 42. — Taravelle Bélonie, f., rue d'Ivry, 11. — Remier Jeanne, f., rue de Dijon, 36. — Fournier Anais, f., quai de Serin, 60. — Cornut Henriette, f., rue Vaucaumont, 27. — Chalbos Marguerite, f., cours l'Hôtel-de-Ville, 27.

Quatrième arrondissement. — Vergin Joseph, m., chemin Saint-Simon, 17. — Montfort Etienne, m., rue Molière, 160. — Humbert Henri, m., Chalotay, 10.

Cinquième arrondissement. — Veyron Marguerite, f., rue Bucaud, 139. — Collombet Jérémie, m., rue Garibaldi, 130.

DÉCES ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Charreter François, s. p., 71 ans, rue Poutou, 11, f. 3 h. — Berne Louis, tisseur, 68 ans, rue de l'Alma, 15, f. 9 h.

Deuxième arrondissement. — Micollier Pierre, employé 47 ans, rue Dugues-Montbel, 3, f. 9 h. — Grandjeune Victor, employé 79 ans, rue Mazard, 1, f. 1 h. — Drevet Antoine, employé 76 ans, Hôtel-Dieu, f. 1 h. — Dauvergne Eugène, s. p., 49 ans, Hôtel-Dieu, f. 1 h. — Dayne Emile, 19 jours, rue Desbrières, f. 3 h.

Troisième arrondissement. — Ep. Belizot, née Brois, journalier, 36 ans, rue Sébastien-Gryppe, 34, f. 1 h. — Ep. Guérin, née Bridet, rentière, 69 ans, cours Lafayette, 16, f. 9 h. — Trillat Victor, fabricant, 36 ans, rue Bellecour, 254, f. 3 h. — Delac Clément, s. p., 59 ans, route de Vienne, 206, f. 11 h.

Quatrième arrondissement. — Thiviel Louis, mécanicien, 26 ans, rue Perrot, 10, f. 10 h. — Ep. Comtanin, née Roussé, tisseuse, 26 ans, rue Duviard, 46, f. 4 h. — Adamard Maurice, s. p., 58 ans, Hôpital, f. 8 h. — Jalusot Marie, s. p., 28 ans, Hôpital, f. 11 h.

Cinquième arrondissement. — Noailles Josephine, s. p., 44 ans, place de Fourvières, 5, f. 11 h. — Croizet Jean, 2 ans 1/2, rue de l'Our, 6, f. 3 h.

Sixième arrondissement. — Labry Jacques, concierge, 60 ans, rue Malesherbes, 4, f. 9 h.

BOURSE DE PARIS

Table with 4 columns: Valeurs à terme, Valeurs d'Etat, Valeurs étrangères, Valeurs diverses.

APRES BOURSE

Table with 2 columns: Valeurs à terme, Valeurs d'Etat.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

Le marché est hésitant au début, mais la bonne tenue des Bourses étrangères ne tarde pas à lui rendre l'activité.

Les Fonds russes sont bien tenus. Le 3 1/2 pour cent est coté à 87,50. L'Est-Asiatique est très recherché à 71 1/2. Le Turc 2 1/2 est à 70.

Les Fonds russes sont bien tenus. Le 3 1/2 pour cent est coté à 87,50. L'Est-Asiatique est très recherché à 71 1/2. Le Turc 2 1/2 est à 70.

Les Fonds russes sont bien tenus. Le 3 1/2 pour cent est coté à 87,50. L'Est-Asiatique est très recherché à 71 1/2. Le Turc 2 1/2 est à 70.

Les Fonds russes sont bien tenus. Le 3 1/2 pour cent est coté à 87,50. L'Est-Asiatique est très recherché à 71 1/2. Le Turc 2 1/2 est à 70.

NEW-YORK

Argent en barre (l'once). — 61 cents 3/8

CHANGES ORIENTAUX

En sterling. — Shanghai (taël) 4 mois de vue. 2/10 3/4

CONDITION DES SOIES

Table with 2 columns: Nombre Soies, Poids.

Naissances

Premier arrondissement. — Jean-Baptiste Jacques, m., rue du Commerce, 10. — Pierre-Louis, f., rue Poutou, 10. — Laurent Marie, f., rue Farines, 2. — Villet Jean, m., rue Vieille-Monnaie, 18. — Grand François, m., rue Rivet, 15. — Gignoux Marie, f., rue Constantine, 9. — Clément Marie, f., cours de Metz, 8.

Deuxième arrondissement. — Veyrat Victor, m., place Célestins, 10. — Pavot Caroline, f., rue St-Joseph, 56. — Chaumont Antoine, m., rue Gilbert, 2. — Guéhen Marie, f., rue Seimilid, 19. — Meyer Robert, m., cours Lafayette, 124.

Troisième arrondissement. — Doublert Appe, f., rue du Bon-Pasteur, 28. — Fayard Etie, m., rue Diderot, 17. — Roussillon Augustine, f., rue Gignoux, 17. — Gignoux Marie, m., rue de Crimée, 42. — Taravelle Bélonie, f., rue d'Ivry, 11. — Remier Jeanne, f., rue de Dijon, 36. — Fournier Anais, f., quai de Serin, 60. — Cornut Henriette, f., rue Vaucaumont, 27. — Chalbos Marguerite, f., cours l'Hôtel-de-Ville, 27.

Quatrième arrondissement. — Vergin Joseph, m., chemin Saint-Simon, 17. — Montfort Etienne, m., rue Molière, 160. — Humbert Henri, m., Chalotay, 10.

Cinquième arrondissement. — Veyron Marguerite, f., rue Bucaud, 139. — Collombet Jérémie, m., rue Garibaldi, 130.

DÉCES ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Charreter François, s. p., 71 ans, rue Poutou, 11, f. 3 h. — Berne Louis, tisseur, 68 ans, rue de l'Alma, 15, f. 9 h.

Deuxième arrondissement. — Micollier Pierre, employé 47 ans, rue Dugues-Montbel, 3, f. 9 h. — Grandjeune Victor, employé 79 ans, rue Mazard, 1, f. 1 h. — Drevet Antoine, employé 76 ans, Hôtel-Dieu, f. 1 h. — Dauvergne Eugène, s. p., 49 ans, Hôtel-Dieu, f. 1 h. — Dayne Emile, 19 jours, rue Desbrières, f. 3 h.

Troisième arrondissement. — Ep. Belizot, née Brois, journalier, 36 ans, rue Sébastien-Gryppe, 34, f. 1 h. — Ep. Guérin, née Bridet, rentière, 69 ans, cours Lafayette, 16, f. 9 h. — Trillat Victor, fabricant, 36 ans, rue Bellecour, 254, f. 3 h. — Delac Clément, s. p., 59 ans, route de Vienne, 206, f. 11 h.

Quatrième arrondissement. — Thiviel Louis, mécanicien, 26 ans, rue Perrot, 10, f. 10 h. — Ep. Comtanin, née Roussé, tisseuse, 26 ans, rue Duviard, 46, f. 4 h. — Adamard Maurice, s. p., 58 ans, Hôpital, f. 8 h. — Jalusot Marie, s. p., 28 ans, Hôpital, f. 11 h.

Cinquième arrondissement. — Noailles Josephine, s. p., 44 ans, place de Fourvières, 5, f. 11 h. — Croizet Jean, 2 ans 1/2, rue de l'Our, 6, f. 3 h.

Sixième arrondissement. — Labry Jacques, concierge, 60 ans, rue Malesherbes, 4, f. 9 h.

EXCELS VINS 12 degrés, détaillés par 12 litres 15 fr. Un céla-tion 10,00 c. timb. poste. S. CHOROT Fils, à Moirans (Isère)

LES GONES DE LYON 373

— Et bien, ma petite, à ce moment-là je n'ai pu m'empêcher de penser à toi et de te dire qu'il était peut-être fort heureux que ce qu'il arrivait ne se soit pas passé quelques mois plus tôt... ne se soit pas passé à temps où la mère Duverger existait encore et où tu vivais auprès d'elle...

LE NOUVEAU LYON 374

Après-midi, tout à coup le ciel se couvrit, devint très sombre, très noir... Et brusquement, la pluie tombe, une averse terrible, un déluge...

LES GONES DE LYON 375

très noir, puis la fenêtre à travers laquelle on voyait la pluie tomber avec plus de violence encore... — Est-ce un abri que vous désirez? lui dit-je...

LE NOUVEAU LYON 376

tenjours son immobilité de statue, ne l'entendais-je pas à présent murmurer tout bas des mots inintelligibles, des mots que j'essayais bien de saisir mais que je ne comprenais pas...

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

AVIS POUR DETTES — Mme Amayen, coiffeur, quai de Serin, 30, prévient le public qu'elle ne reconnaîtra aucune dette contractée par son fils Jean Amayen, mineur, à partir du 5 novembre.

LOCATIONS — A louer, à l'année, jolie propriété d'agrément bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, curie, remise, eau et gaz.

A louer, à Charbonnières, propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pjote, au Bois de l'Étoile, Charbonnières.

FONDS — ou Immeubles à vendre — A vendre Fonds de mercerie, bonneterie et parfumerie, à Givors. S'adr. à M. Dantoine aîné, Grande-Rue, 9, Givors.

LOTS DE TERRAINS — clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres — A VENDRE — PETITES PROPRIÉTÉS — De 4600 à 8.000 fr. avec jardins

S'adresser ou écrire C. Barberier, Régisseur, 52, cours Richard-Vaton, Lyon-Montchat.

Les Potages à la minute — se vendent en rouleaux et en tablettes de 15 cent., chez : SIMON GAGNEUX, 3, Rue Sainte-Catherine, 3

ANTICOR VÉTAR — LA FEUILLE UN FRANC — LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE — Se conserve indéfiniment et sous tous les climats — Franco par poste. — Se trouve partout — Vente en gros : JACQUET, 4, rue Vauvécour, LYON

LA TILIA — Vente et dégustation : Rue Bât-d'Argent, 6 — BEEF-CHOCOLAT — BEEF-PATES — Pâtes et chocolat à la viande crue préparée par les Trappistes de Vaise

HOSPICES CIVILS DE LYON — Fournitures d'approvisionnement divers pour 1895. — Adjudication le lundi 26 novembre 1894, à une heure. — Renseignements à l'administration des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, 56.

SUPRÊME RÉGÉNÉRATEUR — Des cheveux et de leur couleur — ROYAL SAVIOUX — Seul recolorant ne poissant pas — CHEZ TOUS LES COIFFEURS

AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? Vos Cheveux tombent-ils ? SI OUI — Prenez-vous chez votre coiffeur la Lotion Antipelluculaire de l'Abbé. Avec elle vous conserverez vos cheveux souples et brillants et préviendrez toutes les causes des maladies du cuir chevelu. — Dépôt Général : Pharmacie DAVEREL, pl. du Pont, 10, Lyon — Et chez tous les coiffeurs. — PRIX : 6 FRANCS

HORLOGERIE A. ERKERT — SPÉCIALITÉ — 7, Quai des Célestins, 7 — SPÉCIALITÉ — Remontoir nickel, dep. 12 — Garnitures de cheminées, » acier » 15 f. — marbre et bronze, dep. 50 f. » argent » 20 f. — Pendules marb. et tabl. » or » 50 f. — et à sonnerie, depuis 25 f. — Horlogerie garantie de 1 à 5 ans. — Pièces riches extra — Montres spéciales pour alpinistes, mécaniciens, médecins, etc.

LEÇONS DE COMPTABILITÉ — De 8 à 10 heures du soir — M<sup>lle</sup> OLLIVIER — 3, Rue de la République, 3 — LYON

OCCASION RARE — Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles. — S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

CORSETS SUR MESURE — en tous genres — M<sup>lle</sup> HETTIGER — 33, Rue Villeroi, 33 — Près l'avenue de Saxe et la rue Paul-Bert — LYON

CORSETS SUR MESURE — Toutes nuances — Depuis 5 fr. — Corsets riches, Corsets Directoire — Réparations de Corsets

PAPIERS PEINTS — Dans tous les genres — B. COLIN — 7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 — En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux — LYON

Décorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devant de cheminée. — ON TROUVE — LE NOUVEAU LYON — Dans tous les kiosques

DÉPÔT — Pharmacie BASSET — 9, pl. des Terreaux — LYON

C<sup>IE</sup> LE DES CYCLES — Au capital de 3.000.000 de francs — Le gérant de la SUCCURSALE DE LYON, 91, rue de l'Hôtel-de-Ville, porte à la connaissance du public que la Compagnie vient d'obtenir, à l'Exposition de Lyon, la PREMIÈRE GRANDE MÉDAILLE D'OR et à l'Exposition universelle d'Anvers les plus Hautes Récompenses pour les vélocipèdes, soit UN GRAND DIPLOME D'HONNEUR ET LA PREMIÈRE MÉDAILLE D'OR — Ces récompenses justifient notre réclame de 1894, soit que les CYCLES ROGHEZ, de Paris, les modèles de cette année, sont absolument parfaits. Les personnes désireuses d'avoir une bonne machine auront tous les modèles exposés à leur disposition, sans augmentation de prix. De grandes facilités sont accordées à toute personne sérieuse. S'adresser au gérant de la succursale — M. J. LÉON — LYON, 91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 91, LYON

ANNONCES DÉMOCRATIQUES — Avis divers à 0.15 la ligne — Offres et demandes d'emplois. — Objets à acheter ou à vendre. — Objets perdus et trouvés. — Echanges d'objets mobiliers, demandes et offres. — Locaux demandés ou à louer. — Avis pour dettes. — Avis de cessation de commerce et autres avis de tous genres. — S'adresser place des Terreaux, 7, à l'entresol — EN VENTE partout 10 centimes le numéro — DEUXIÈME ANNÉE — LE MONDE LYONNAIS — hebdomadaire, artistique, sportif et mondain — Illustré

AGENCE GÉNÉRALE D'IMPORTATION — 22<sup>e</sup> Année — COMMISSION — EXPORTATION — 22<sup>e</sup> Année — Cachets Azymes universels de l'Usine CHAPIREAU — E. GUYOT — Droguiste-herboriste de 1<sup>re</sup> classe, diplômé par l'École supérieure de pharmacie, en date du 11 juillet 1879 — 1, rue Masson, Lilas (Seine), précédemment 6, rue Compans, Paris — Bandage sans ressorts, système nouveau perfectionné — Pour le maintien garanti de toutes les hernies réductibles, quels qu'en soient le volume et l'ancienneté, sans aucune gêne, et pouvant être conservé sur soi nuit et jour, les deux seuls moyens pratiques et admissibles pour la guérison dans les cas possibles. Ces bandages perfectionnés, et d'une solidité incontestable, ne doivent pas être comparés à ceux présentés comme étant les mêmes, n'ayant en réalité pour toute ressemblance que le nom. — CEINTURES HYPOGASTRIQUES SANS RESSORTS — Pour le déplacement de l'utérus ou matrice — SOULAGEMENT RÉEL ET IMMÉDIAT — Bas pour varices sur mesures, Ceintures, Ventrières ombilicales, Injecteurs, etc. — Tout appareil reconnu laissant à désirer est changé ou modifié sans aucune rétribution — Envoi franco en province à partir de 25 francs, contre mandat-poste à l'ordre de M. GUYOT — N<sup>o</sup> B. — Aucun courtier de la maison n'a le droit d'encaisser des factures

POMMADE, SIROP & PILULES CONTRE — NÉURALGIES — Migraines, Maux d'Estomac, Sciaticques et 1<sup>er</sup> de douleurs nerveuses — de J. ROUSSET, pharmacien — 19, 66<sup>e</sup> rue de la Croix-Rouge — LYON — TRAITEMENT COMPLET — 3 fr. — Envoi franco contre mandat-poste — PLUS DE CONSTITUTION — Plus d'Embarras Gastro-intestinaux — PAR LA TISANE VÉGÉTALE — J. ROUSSET, pharmacien — 19, 66<sup>e</sup> rue de la Croix-Rouge — LYON

POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES — S'adresser au Bureau du Journal — 7, PLACE DES TERREAUX, 7

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 393 — avait mis toute sa confiante affection, une rage inouïe s'était soudain emparée de lui... — Il avait saisi Hélène, au cou, et, comme elle criait, il serrait davantage la gorge !... — Quand il ouvrit les doigts, la malheureuse tomba ! — Morte ! fit Alice. — Morte !... Robert avait étranglé Hélène ! On vint au bruit, et on trouva Monsieur de Montfort, debout devant ce cadavre, le considérant avec des yeux fous !... immobile comme une statue !... — On arrêta Robert aussitôt. — Et, il ne sut jamais le nom de l'amant de sa maîtresse ? — Jamais. — Madame de Mazeray réprima un soupir de soulagement, — Gaston continua. — L'affaire fit du bruit. Montfort était un de nos plus riches industriels, hardi, intelligent, novateur ; beaucoup de ceux qui se disaient ses amis se retournèrent contre lui, dès qu'ils apprirent son arrestation... N'était-ce pas un homme à terre !... Un homme fini !... — Il y avait aussi les curieux, ne dissimulant guère leur satisfaction... Venaient enfin les prétendus bien-penseurs, hypocrites toujours, lesquels, au scandale, disant que ce crime n'était que le résultat de l'inconduite. — Montfort, insinuaient-ils, au lieu de prendre une maîtresse, aurait dû se remarier,

LE NOUVEAU LYON 394 — choisir une femme de son monde !... Il était justement puni !... — Mais, j'arrive au point qui vous intéresse, Alice... — Dès qu'il me fut possible de le faire, j'allais voir Montfort en prison... — Ses premiers mois furent les suivants : — « Mon ami, je suis revenu à moi-même, aujourd'hui, je comprends l'horreur de mon action. Ce qu'on pourrait excuser chez un homme surprenant sa femme en flagrant délit d'adultère, on ne le pardonne pas à l'homme tuant sa maîtresse qui le trompe. Et pourtant je ne distingue pas la différence !... Mais le code n'a pas tenu compte de l'amour ! Il n'a voulu se préoccuper que de l'honneur du nom, du respect des liens conjugaux !... » — Je laissai parler mon malheureux ami, sentant bien que ce le soulageait d'accuser, en quelque sorte, la société complice, en son esprit, du malheur l'accablant... — « Enfin, reprit-il, dans toute mauvaise action il faut voir le bon côté. Je me désespérais de ne pouvoir donner mon nom à mon fils... j'en suis heureux aujourd'hui, car, aux yeux de tous, ne va-t-il pas être bientôt déshonoré !... Quant à ma fortune, j'ai pris mes précautions. — A mon arrivée, comptant me battre avec le misérable qui a fait mon malheur, j'avais déposé tous mes titres de propriété chez un notaire, dans une enveloppe qui porte son nom... Cette enveloppe y est toujours... Tu

L'ÉBÉNISTE DE LA RUE DU BŒUF 395 — peux aller l'y reprendre... Je ne te fais pas l'injure de te demander ma contre-lettre... D'ailleurs, qu'en ferais-je !... La justice la saisirait... ma famille interviendrait... et, ma fortune irait à d'autres qu'à mon fils... La seule garantie que je venais, la meilleure de toutes, c'est ta loyauté, ton amitié !... » — Je me rendis chez le notaire où je pris possession de cette précieuse enveloppe... — J'espérais la lui rendre, le procès terminé ; je ne doutais pas, en effet, qu'il ne fut acquitté... — Hélas ! je ne connaissais pas son caractère de fer... Son avocat avait la partie belle. Il pouvait raconter la vie de Robert, son amour des grandes entreprises, les services rendus par lui à l'industrie, et le plaçant très haut, démontrer aisément que cet homme, riche à millions, estimé, presque universellement connu, était lui-même une victime !... — Et puis, il avait son fils !... — Le défenseur comptait sur l'enfant pour attirer les jurés. Mais Robert défendit à l'avocat de prononcer le nom de l'enfant. — « Il doit être en dehors de toute cette affaire ! dit-il, péremptoirement... » — De même Montfort ne voulut pas qu'on appellât l'attention de ses juges sur sa fortune... — « Cette fortune, avait-il déclaré, je l'ai remise entre les mains d'un ami ; elle est maintenant à mon fils, et j'entends que la justice ignore mon dernier acte, pour qu'aucune revendication, de la part de ma famille, ne

LE NOUVEAU LYON 396 — puisse être faite... Je ne veux non plus que l'administration ait à intervenir dans la surveillance de mon bien, pendant le temps que j'accomplirai ma peine... Comme mes précautions ont été bien prises, on ignorera même que j'ai un fils... » — Robert de Montfort fut envoyé au bagne !... — M. de Mazeray s'arrêta, visiblement fatigué, impressionné douloureusement. — Mais, s'écria Alice, il est mort, ce Robert de Montfort !... — Robert est si peu mort, répondit Gaston, qu'en ce moment, il est en route pour Paris !... — J'ai reçu une lettre de lui... elle ne le précède que de peu de temps... ainsi donc, je vais avoir bientôt, à lui rendre son fils et sa fortune... — Son fils !... Vous savez où est son fils ?... Vous ne m'avez rien dit à son égard, en votre récit... — En effet... je voulais vous ménager la surprise... — Quelle surprise... — Le fils de Robert de Montfort se nomme Georges... — Georges !... — Et... vous le voyez tous les jours ici... — Georges !... qui porte votre nom, est le fils de Robert !... — De même que la fortune, en apparence mienne, est la sienne !... — Alice se cramponna à son siège pour ne point se laisser choir, tant l'émotion et la